

## VOTRE PORTE D'ENTRÉE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

### «On est tous responsables de notre conduite» - LA SAAQ ENTREPREND UNE NOUVELLE CAMPAGNE TÉLÉ DÈS LE 5 FÉVRIER

QUÉBEC, le 31 janv. /CNW Telbec/ - Le ministre des Transports et ministre responsable de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), M. Michel Després, annonce la diffusion, par la SAAQ, d'un nouveau message télévisé à compter du lundi 5 février.

Ce message, d'une durée de 60 secondes, rappellera, entre autres, que «Un accident, ça frappe... ça frappe beaucoup de monde». Reproduisant une collision latérale, fatale pour le conducteur du véhicule heurté, ce message illustre de façon réaliste les conséquences dramatiques d'un accident de la route sur les victimes et sur leur entourage.

On y rappelle notamment que 80 % des accidents de la route sont liés à nos comportements et non à la fatalité. Il se conclut d'ailleurs ainsi : «On est tous responsables de notre conduite».

«L'aggravation du bilan routier, depuis quelques années, rend nécessaire la diffusion de messages forts» a indiqué le ministre Michel Després. «C'est pourquoi j'ai demandé à la SAAQ d'intensifier, en cette année de la sécurité routière, ses efforts de sensibilisation. Ce nouveau message atteint une rare intensité émotive. Il montre ce que, malheureusement, des milliers de personnes vivent chaque année, au Québec. S'il peut contribuer à sauver des vies, il n'aura pas été inutile», a mentionné M. Després.

«Convaincue de la possibilité d'améliorer le bilan routier, la SAAQ a répondu avec enthousiasme à l'appel du ministre» a expliqué, pour sa part, le président-directeur général de la Société de l'assurance automobile du Québec, M. John Harbour. «Combinée aux efforts de l'ensemble des partenaires, particulièrement les services de police et Contrôle routier Québec, une campagne efficace de sensibilisation a toutes les chances de donner les résultats souhaités», a affirmé M. Harbour.

Ce message télévisé constitue le point de départ d'une série d'activités qui s'inscrivent dans le cadre de l'Année de la sécurité routière. Notamment, sur le plan des communications, d'autres messages télévisés, portant cette fois sur l'alcool au volant ainsi que sur la vitesse, seront diffusés en cours d'année. Des messages abordant les différentes thématiques de la sécurité routière seront aussi diffusés à la radio et dans les quotidiens du Québec.

-30-

---

[Autres communiqués diffusés par cet organisme](#)

[Envoyez ce communiqué à une adresse électronique](#)



Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2007](#)